

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GENERAL
Conseil d' Architecture d' Urbanisme
et d' Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24)

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération mouvement
(Fédération de la Dordogne)
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Vergt
Commune : Saint Michel de Villadeix
Lieu-dit : Le Bourg
Edifice : Four à pain

DOSSIER N°

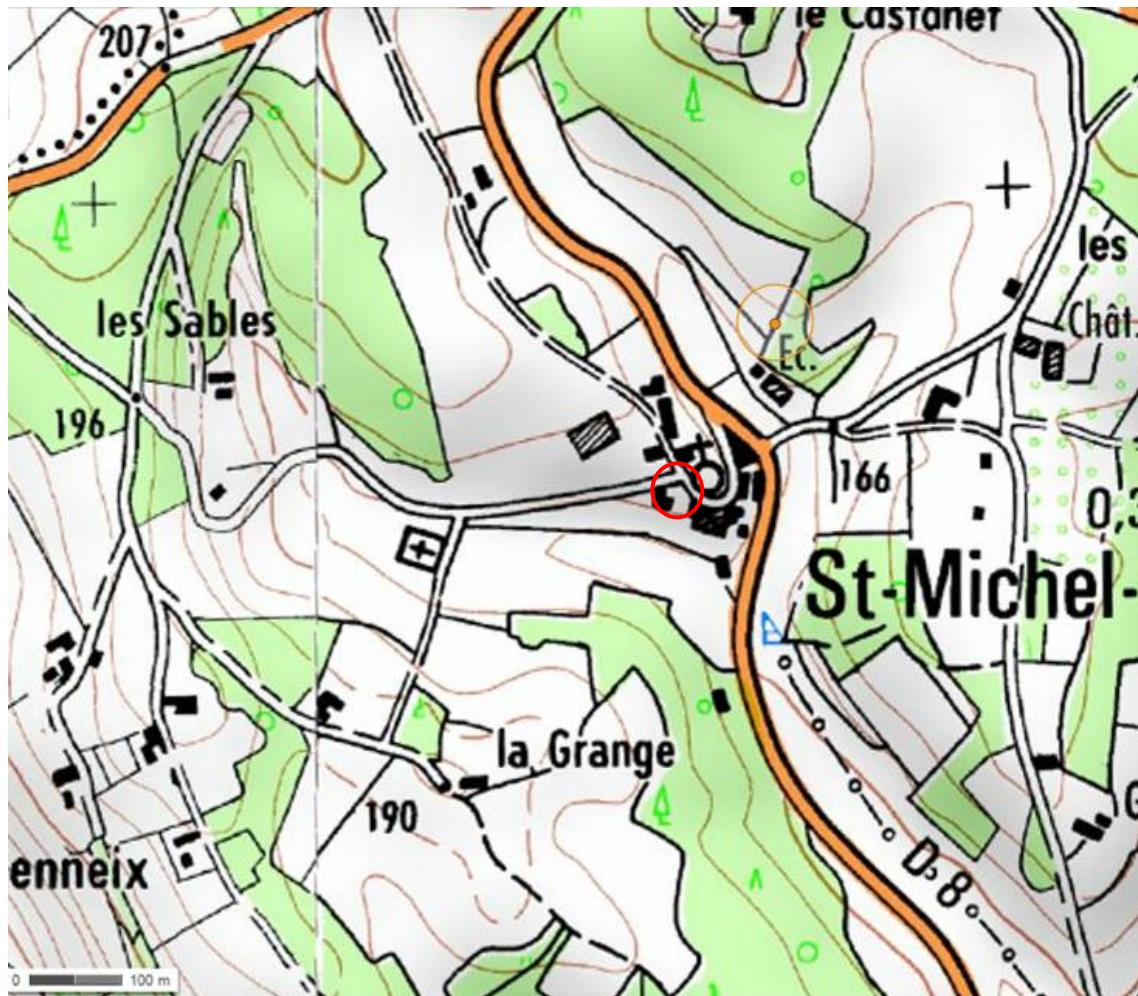
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Cartes IGN 1/25000 série bleue extrait de Geoportail

Longitude (référée au méridien international) : 1° 43' 17 34''

Latitude Nord : 44° 59' 09,02''

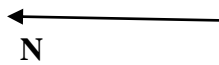
Altitude : 173 mètres



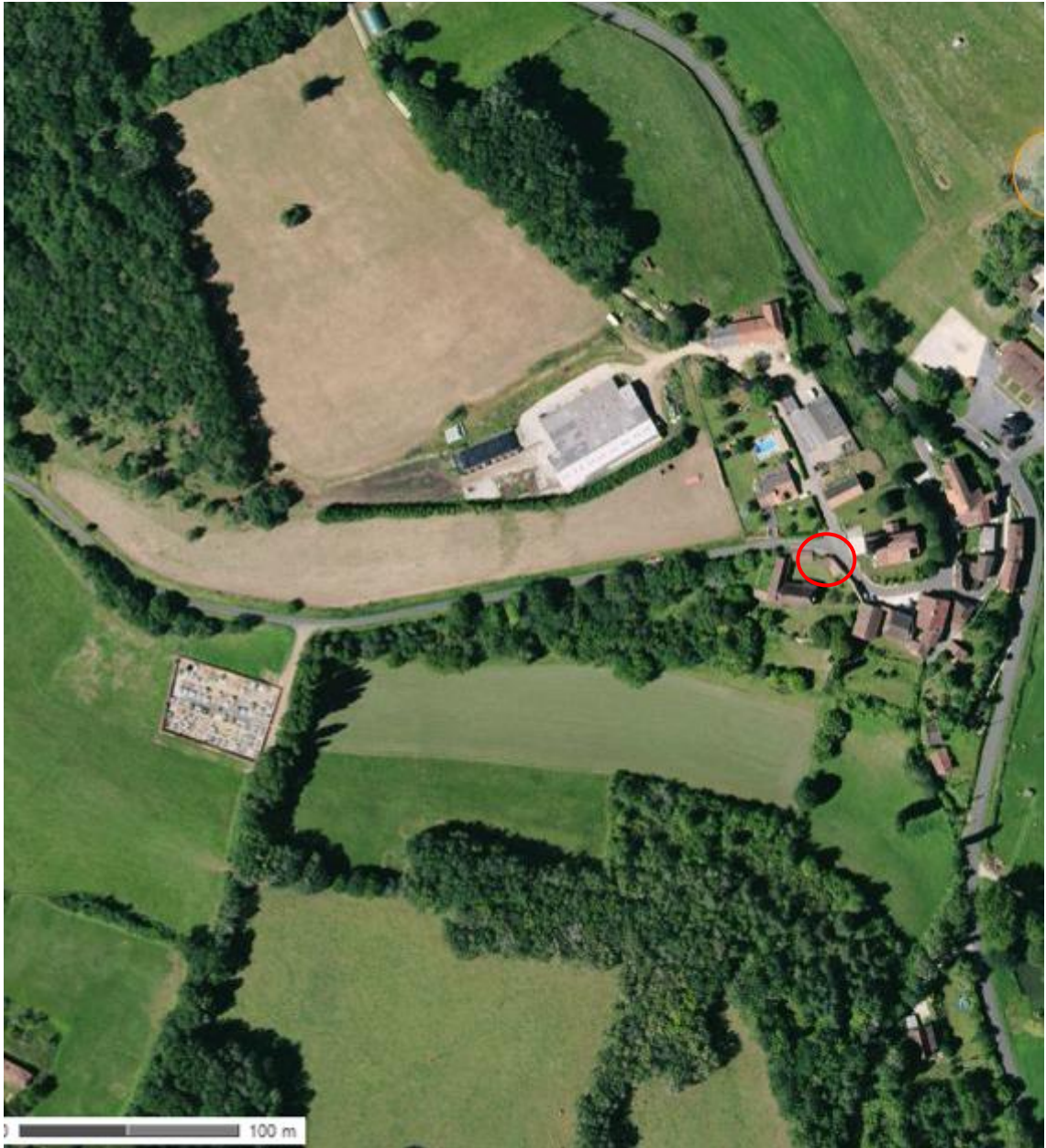
LOCALISATION CADASTRALE**Cadastre en date du****Echelle : 1/2500****Section C Le Bourg (partie détachée)****Feuille n° 01****Parcelle N° 189****Superficie 17 a 26 ca****Nature : sol****Propriétaire : B et G Delluc**

LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE**Cadastre en date du** : non daté**Echelle** : 2/2500**Section** : C Le Bourg**Feuille N°** : 1**Parcelle N°** : 79**Superficie** 2a 70 ca**Nature** : Cour**Propriétaire** : Guillaume Sicard en 1831

Transmis à Jean Champarnaud en 1847



GEOPORTAIL



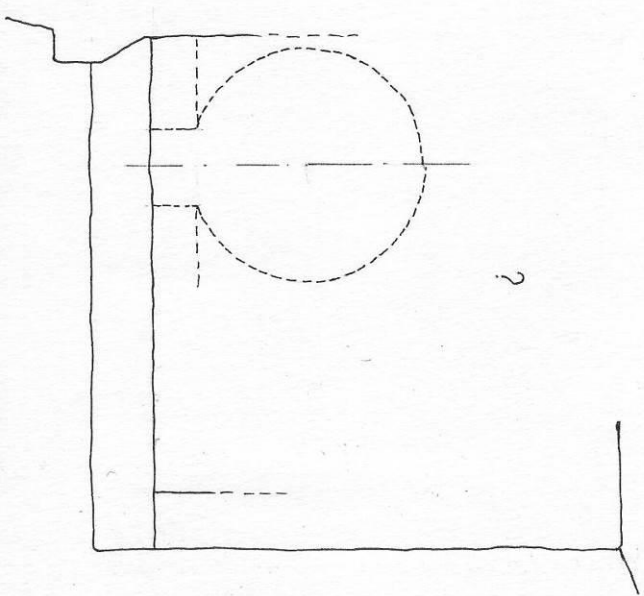
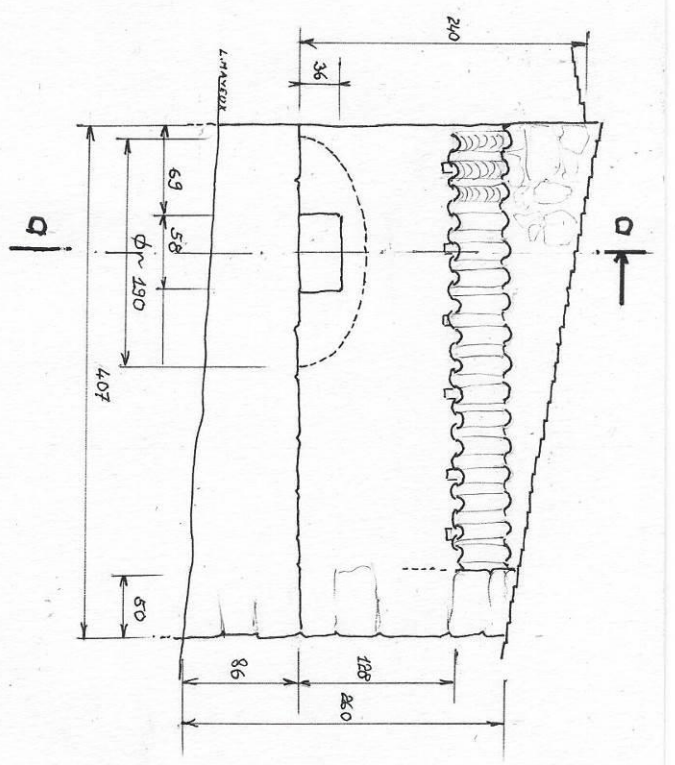
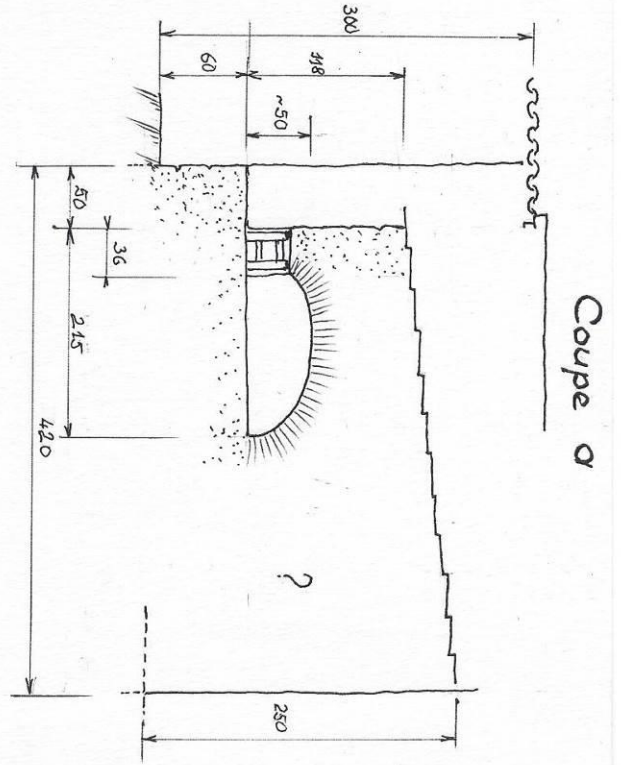
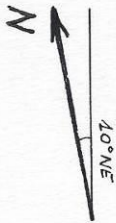
DESCRIPTIF GRAPHIQUE

FOUR A PAIN

SAINT MICHEL DE VILLADEIX

Echelle 1/50

100 cm
Cotes en Cm.



DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Vue d'ensemble de la façade (ouest)



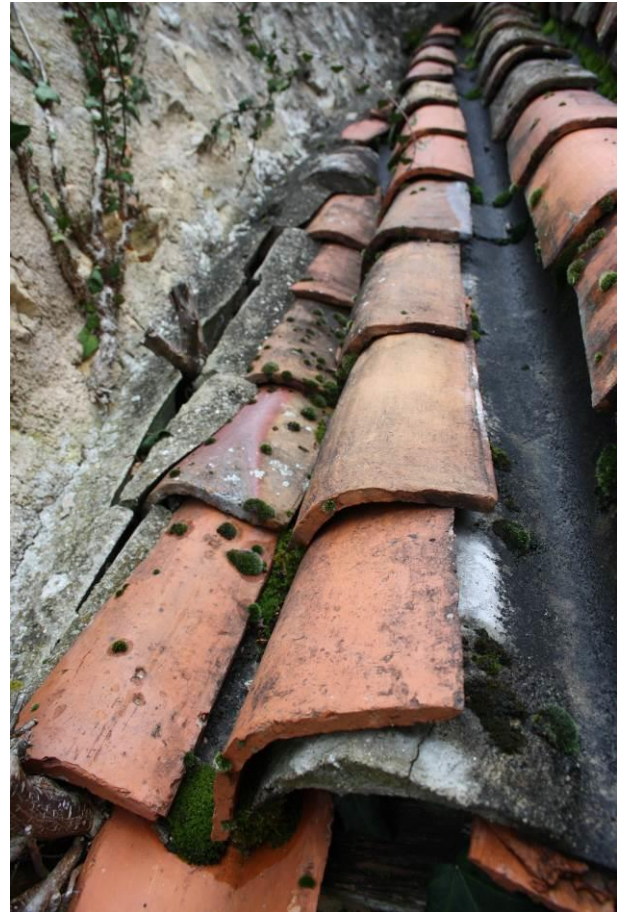
Vue de la façade sud



Gueule du four rectangulaire



Voûte



Désordres : à gauche, tuile d'égout trop courte, à droite, solin fissuré

DESCRIPTIF

Ce four à pain, tout à fait classique a la particularité d'avoir son entrée (gueule) rectangulaire, très probablement depuis sa construction. Elle est délimitée par un cadre métallique constitué de deux éléments en fer plat de forte section en forme de U renversé reliés par des entretoises également en fer plat de moindre section. La porte était probablement constituée d'une simple plaque de fer, aucune trace de gond et de dispositif de fermeture n'étant visible.

Il est actuellement dépourvu de fournil, mais les maçonneries environnantes présentent des traces de murs disparus laissant penser qu'il a pu exister.

Le four est environné de murs qui ne permettent pas d'en prendre aisément les dimensions extérieures, sauf à l'ouest (façade principale) et au sud. A l'est, il est adossé à un petit bâtiment et au nord au mur de clôture.

Toutes ces maçonneries sont faites de moellons de calcaire provenant de l'épierrement des champs ou de réemploi, les chaînages d'angle sont en gros moellons de calcaire appareillés et l'ensemble lié à la terre argileuse

Le four est couvert d'une toiture en appentis, installée tardivement pour éviter sa ruine. La toiture d'origine était probablement située plus en hauteur et coiffait probablement le mur sud. Sa charpente est inaccessible et ne peut être décrite en détail. La partie apparente est constituée de simples chevrons au nombre de 6, posés sur une ou deux pannes. La couverture est réalisée avec des matériaux modernes (amiante-ciment ?) qui assurent l'étanchéité et de tuiles canal posées en couvrant pour les masquer.

La voûte du four est de forme classique, constituée de briquettes et d'éléments de tuiles plates maçonnées avec de l'argile. Elle semble en bon état dans la mesure où elle n'est pas déformée mais l'épaisseur de « terre » qui couvre la sole, dans l'hypothèse où elle se serait détachée de la voûte pendant son exposition aux intempéries, indique qu'elle est probablement fragilisée. La sole n'est pas identifiable et pourrait être simplement en terre battue.

HISTORIQUE

Il semble que le bâtiment représenté sur le plan du cadastre napoléonien corresponde à ce four et que sa forme (grand axe orienté est-ouest) indique qu'il comportait, du côté ouest, un fournil qui a aujourd'hui disparu mais dont on devine la trace dans les maçonneries qui subsistent. Bien que ce cadastre ne soit pas daté, il est probablement contemporain de celui des communes environnantes, c'est-à-dire pendant la deuxième décennie du XIX^e siècle.

Comme les autres bâtiments de la propriété, sa toiture était en mauvais état lors de l'acquisition par les propriétaires actuels, dans les années 1970.

Ce type de construction, dans lequel la maçonnerie est liée à la terre, se dégrade rapidement dès l'instant où la toiture n'assure plus sa fonction de protection contre la pluie et où le gel la désagrège très rapidement. Cependant, il ne semble pas avoir en avoir vraiment souffert, la voûte n'étant pas déformée mais la grande quantité de terre présente sur la sole indique qu'il a été fragilisé.

Sa protection par une toiture moderne mais efficace l'a sans doute préservé de la ruine.

DEVENIR DE L'INSTALLATION

Ce four n'est plus utilisé, comme la plupart de ceux qui existent encore mais il est conservé comme témoin d'une époque révolue et les propriétaires ont fait le nécessaire pour éviter sa ruine. Une intervention sur la couverture est devenue nécessaire pour rétablir son étanchéité (reprise des solins et remise en place de tuiles d'égout)

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Nom et prénom des rédacteurs :**

Aliette Grelier
Marylène Beau
Josette Mayeux
Luc Mayeux

Dossier achevé le 9 décembre 2015

Date de dépôt au CAUE